



Déclarations et Discours

N° 74/1

DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CANADA-MEXIQUE

Texte du communiqué conjoint émis à l'issue de la deuxième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique tenue à Mexico les 28 et 29 janvier 1974.

La deuxième réunion du Comité Canada-Mexique au niveau ministériel s'est déroulée à Mexico les 28 et 29 janvier 1974.

* * * *

Les ministres canadiens ont été reçus par le président du Mexique, M. Luis Echeverría Alvarez, avec lequel ils ont eu un fructueux échange de vues.

A l'issue de leurs entretiens, les ministres mexicains et canadiens ont exprimé leur satisfaction au sujet des progrès réalisés en vue du renforcement des relations entre leurs deux pays depuis la première réunion du Comité, tenue à Ottawa en octobre 1971. Ils ont tout particulièrement évoqué la visite d'État que le président du Mexique a effectuée au Canada du 29 mars au 2 avril 1973, visite à l'issue de laquelle le président Echeverría et le premier ministre Trudeau ont décidé d'adopter plusieurs mesures concrètes visant à intensifier les échanges existant entre le Mexique et le Canada dans divers domaines d'intérêt commun.

Les ministres mexicains se sont félicités de la participation accrue qu'a prise le Canada au sein des Assemblées interaméricaines, sujet qui avait déjà été examiné lors de la première réunion du Comité. En outre, ils se sont réjouis de l'admission de ce pays en tant que membre de la Banque interaméricaine de développement et en tant qu'observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains. Les ministres mexicains ont exprimé le vœu que le Canada devienne membre de l'Organisation des États américains. Le ministre des Affaires étrangères du Mexique a expliqué à ses interlocuteurs canadiens les mesures actuellement adoptées en vue de restructurer le système interaméricain pour qu'il puisse satisfaire plus complètement les intérêts de ses membres. La délégation canadienne a remercié le Mexique de son intérêt et a déclaré que le Canada sera attentif à l'évolution du système en ce qu'elle peut signifier pour la position canadienne.